

TRAVAILLER AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

Élections

Montréal

Équipe
participation et
milieu associatif

Pour travailler aux élections, une personne doit :



- Être âgée d'au moins 16 ans
- Détenir un numéro d'assurance sociale
- Avoir accès à une adresse courriel valide

Les périodes de travail sont :



30 et 31 octobre
et/ou
6 et 7 novembre

13 000 postes rémunérés disponibles



Pourquoi travailler aux élections municipales?

Travailler aux élections, c'est : une occasion de contribuer concrètement à la vie démocratique montréalaise, de se familiariser avec les processus électoraux et de s'impliquer dans sa communauté!

Quelle est la rémunération offerte?

Selon la fonction : entre **343 \$ à 650 \$ par fin de semaine**, sous forme d'un montant forfaitaire.

Est-ce que ces revenus affecteront mes prestations d'Aide financière de derniers recours ou d'Aide financière aux études?

Les revenus gagnés à l'occasion d'un scrutin font partie des revenus non considérés dans le calcul de ces prestations.

Quels sont les postes disponibles et comment postuler?

Pour plus d'informations, rendez-vous au :
elections.montreal.ca/fr/descriptions-emplois.

